

École de culture générale – changement de choix

Nom : Prénom :

Classe actuelle : Numéro de tél. :

Options actuelles :

Langue 2 :

allemand

italien

Option :

artistique – art et design

artistique – musique

EJMA conservatoire

Instrument :

communication et information

pédagogie

santé

travail social

Changement(s) souhaité(s) :

Motifs* :

Extrait du règlement du Gymnase de La Cité - Demande de changement de choix

- L'élève (ou ses parents) exprime sa demande en remplissant une formule, disponible au secrétariat, durant les quatre premières semaines de l'année scolaire.
- La direction, en fonction des bases légales et réglementaires, analyse la situation en lien avec les effectifs des classes et groupes. Les décisions sont prises au terme de la 2^e et de la 4^e semaine et les changements entrent en vigueur respectivement au début de la 3^e et 5^e semaine. Les élèves sont informés personnellement par courriel. Il est à noter que le rattrapage des cours manqués est à la charge de l'élève et que le changement peut impliquer un transfert dans un autre gymnase du canton.
- Les demandes de changement de gymnase sont traitées par la directrice qui, cas échéant, consulte doyens et maîtres pour l'élaboration d'un argumentaire. Elles font l'objet d'une décision de la conférence des directeurs des gymnases vaudois.

Je renonce à ce changement, si celui-ci entraîne :

Un changement de classe au sein du Gymnase de La Cité

Un changement de gymnase

Date : Signature :

(de l'élève majeur-e ou du représentant légal)

* Joindre les éventuels documents officiels qui pourraient appuyer votre demande